

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

Poste :

Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires;
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33;
A EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

15 Septembre 1879.

Bulletin politique.

LE SCRUTIN DE LISTE.

Voici une nouvelle combinaison opportuniste.

Elle sera présentée à la Chambre par un centre gauche, mais on sait qu'elle est patronnée par le très-haut et très-puissant seigneur Gambetta.

Il s'agit de rétablir le scrutin de liste.

Pourquoi cette modification ?

Est-ce pour que l'expression du suffrage universel soit plus sincère ?

Est-ce pour que les intérêts locaux soient plus impartialement représentés ?

Il n'y a, dans ce projet, rien de tout cela.

C'est tout bonnement un calcul.

Le but est double :

D'abord on espère augmenter le chiffre de la majorité radicale ;

Ensuite, on vise à réunir dans la main d'un comité départemental unique toutes les forces électorales qui se divisent en plusieurs arrondissements.

Avec le scrutin de liste, les chefs de l'opportunisme comptent qu'il leur sera facile de tenir en respect des candidats irréguliers comme Blanqui.

Une coterie républicaine opportuniste fera dans le département la pluie et le beau temps.

Les cinq ou six candidats feront un pacte.

Et voyez comme il sera plus facile au comité opportuniste directeur parlementaire — une espèce de comité des 48 — d'avoir la haute main sur les comités départementaux.

Ce sera une simplification admirable de pression électorale.

Tenir tous les comités de circonscription était assez mal aisé.

Avec le scrutin de liste, l'opportunisme établira sans difficultés ses cadres.

M. Gambetta sait bien ce qu'il fait.

Il prépare sa future dictature.

Il vise à embrigader le suffrage universel sous sa direction.

Il vise à devenir tout à fait le vice-président de la République, vice-président ayant plus d'autorité que le Président.

Par le scrutin de liste, M. Gambetta deviendra une sorte de maire du palais, arbitre suprême, et irresponsable, parce qu'il ne paraîtra jamais en scène.

Il restera dans la coulisse, soufflant à M. Jules Grévy et aux ministres leur rôle, et, ce qu'il vaudra, il faudra le faire.

On a dit que le cabinet Waddington n'était pas opposé à cette réforme; cette nouvelle est une simple plaisanterie.

Qu'est-ce que cela peut lui faire, à ce cabinet qui n'existera plus en décembre, que l'on modifie la loi électorale en janvier ?

Chronique générale.

ELECTION DE BORDEAUX.

Les premières dépêches reçues dès ce matin de Bordeaux font pressentir le succès de Blanqui à une forte majorité.

Il est question d'une nouvelle combinaison ministérielle dans laquelle entreraient MM. Brisson et Challemel-Lacour.

Ce changement est d'autant plus vraisemblable que les journaux républicains, le Voltaire entre autres, avouent qu'il n'y a pas un accord absolu entre les membres du cabinet sur l'attitude que le gouvernement doit garder dans la discussion des lois Ferry.

On commence à être assez frappé, en haut lieu, de l'audace avec laquelle les organes socialistes, même ceux qui s'impriment sous la loi française, prédisent à brève échéance une grande explosion populaire. Certains conseillers de M. Grévy ont bien essayé de se rassurer en disant : « Ces menaces ne sont que du bruit; les vrais conspirateurs sont plus prudents que cela; donc, rien à craindre. » Mais le président n'a pas été convaincu et il devient très-soucieux, malgré son apathie naturelle.

L'agitation va croissant dans la démocratie ouvrière parisienne. Toutefois, les plus excités parmi les travailleurs disent en confidence que personne ne bougera avant le retour de tous les amnistiés, soit que l'on voie dans ces derniers des conseillers naturels et des chefs experts en matière de stratégie révolutionnaire, soit qu'on ne veuille pas compromettre le rapatriement commencé.

Il y a déjà des ministres qui ne cachent pas l'inquiétude que leur cause cette formation d'un grand nombre de comités qui viennent de se constituer à Paris, par quartier, sous prétexte de venir en aide aux amnistiés.

On annonce le mariage de M. Humbert, amnistié et rédacteur du Père-Duchêne, avec la sœur de M. Lepelletier, rédacteur de la Marseillaise.

Les radicaux communs de Paris manifestent dans leurs conversations un profond ressentiment contre M. le préfet de police, pour avoir prescrit à ses agents, placés sur le quai de la gare le jour de l'arrivée du second convoi de déportés, de se munir de leurs armes. Ces agents avaient, en effet, le revolver chargé à la ceinture; mais, qu'en diraient-ils donc encore, les frères et amis, s'ils savaient autre chose, et qui n'était pas une précaution superflue.

M. Andrieux, préfet de police, vient d'adresser aux commissaires de police une circulaire par laquelle il les invite à rappeler aux marchands de journaux que la vente des brochures, de quelque nature que ce soit, leur est formellement interdite.

Nous lisons dans les Tablettes d'un Spectateur :

« Le grand oracle de l'opportunisme a parlé... M. Léon Gambetta, dans une récente conversation aurait déclaré qu'une modification dans le cabinet actuel était rendue nécessaire après la rentrée des Chambres. On lui aurait objecté que M. Grévy ne reconnaissait pas la nécessité de ces modifi-

cations ministérielles pour le moment. « Grévy! Grévy! aurait répondu le foudre de guerre de Lonjumeau, il ne voit pas ce qui se passe... Il faut suivre le mouvement !! »

On discute à perte de vue sur les motifs qui auraient déterminé M. Waddington à quitter sa villégiature de Deauville et à se réinstaller à Paris. On est allé jusqu'à dire que le président du conseil était obligé de céder au désir instamment exprimé par M. Andrieux, de ne pas assumer toute la responsabilité de la surveillance des amnistiés rapatriés. Nous ne voyons pas bien sur quoi se fonde cette information, puisque le supérieur hiérarchique de M. Andrieux n'est pas M. Waddington, mais M. Lepère; cependant, elle avait cours hier soir dans quelques cercles politiques.

La situation du général Gresley au sein du cabinet est tout à fait rafferme. Il n'est plus le moins du monde question de son départ, et il ne cesse de multiplier les protestations de dévouement à l'adresse des chefs de la gauche et les actes qui donnent satisfaction à leur politique.

Les amnistiés ne perdent pas de temps. On annonce aujourd'hui que le citoyen Humbert, ancien rédacteur du Père-Duchêne, au moment de la Commune, va reprendre pour son compte particulier la publication de ce journal.

L'argent, paraît-il, sera trouvé dans quelques jours.

Où vont nous mener les idées républicaines chez ceux que la raison ne guide pas ?

Il y a peu de jours, le bonnet phrygien n'était guère accepté que par les intransigeants; aujourd'hui, nous ne saurions dire par quel revirement subit l'opportunisme et le gouvernement lui-même paraissent s'en accommoder. Cette coiffure ignoble prend faveur. On annonce que, sur la demande des questeurs de la Chambre des députés, il a été décidé que l'on placera, dans la chambre des séances du Palais-Bourbon, l'ancienne tribune du conseil des Cinq-Cents.

Cette tribune, en marbre brun tacheté de rouge, est ornée d'une colonnade au faite de laquelle se trouve le buste de la République coiffé du fameux bonnet phrygien.

On sait que cette coiffure devra également couronner la statue de la place du Château-d'Eau que le conseil municipal de Paris vient de mettre au concours.

Autre symptôme de folie :

Dans un comice agricole de la Nièvre, M. Girard a prononcé un discours où il a cru devoir faire l'éloge des lois Ferry, qui ont, dit-il, pour objet de « supprimer les vieilles et haineuses distinctions entre catholiques, protestants et israélites », et qu'il a qualifiées de « lois d'union et de pacification. »

Troisième symptôme non moins alarmant que les deux premiers :

Le plus officieux de la presse opportuniste, le National, donne au Pouvoir le conseil de poursuivre pour homicide par imprudence, en vertu de l'article 319 du Code pénal, les aumôniers qui, dans les hôpitaux, offrent aux moribonds les secours de la religion. On n'est pas plus ingénieux.

Enfin, un des signes les moins équivoques de la folie est la manie des dénonciations. La presse républicaine de Paris a

donné l'exemple, et le mal s'est vite propagé en province où il fait des ravages déplorables. Il n'est si mince feuille de chou qui ne se livre à cet exercice avec aussi peu de vergogne que de mesure.

Le Nouvelliste de Rouen produit un véritable bijou en ce genre. C'est une lettre adressée à un préfet de la Normandie et dont voici le texte :

« X... 26 juillet.

« Monsieur le préfet, je me fais un devoir de vous signaler comme hostile au gouvernement de la République M. Z..., percepteur à ***. La semaine dernière, il assistait à un dîner donné par M. X..., notaire. Pendant tout ce dîner, M. K..., conseiller général, réactionnaire, a lancé des lardons contre nos députés, et affectait d'appeler Gambetta monsieur Léon. Le percepteur a ri. Vous jugerez comme moi, monsieur le préfet, qu'un fonctionnaire qui se permet de rire quand on appelle par son prénom le grand citoyen qui préside aux destinées de la France, ne peut plus rester en fonctions.

« Agréer, monsieur le préfet, etc.

(Signature avec adresse.)

« P.-S. — Si, comme je le crois, vous trouvez équitable d'élever à M. Z... les fonctions dont il est si peu digne, je vous serai obligé de penser à moi, qui vous suis tout dévoué ainsi qu'au gouvernement. »

Sera-t-il fait droit à cette étrange supplique? Nous n'oserions pas nous prononcer pour la négative, vu l'état de trouble dans lequel se trouvent aujourd'hui les intelligences.

Un amnistié du dernier convoi vient d'être arrêté à la gare d'Assis (Lot), pour tentative de vol commise dans un restaurant.

On écrit de Metz, le 10, à la Gazette de Cologne :

« La cérémonie en l'honneur des soldats français tués à Metz a eu lieu, cette année, le 6 parce que le 7 était un dimanche.

« Une foule énorme, composée surtout de dames, a assisté au service funèbre célébré à la cathédrale. Après la messe, la plupart des personnes présentes se sont rendues au cimetière de la Chambière, où sont enterrés environ 7,000 soldats français.

« On a déposé un grand nombre de couronnes sur le monument; mais on a dû s'abstenir de l'orner de drapeaux aux couleurs françaises, parce que l'autorité s'est opposée, l'an dernier, à cette démonstration. La foule a eu une attitude tout à fait calme et digne. »

Le citoyen Hervieux, sous-préfet d'Avalon, a reçu une lettre de blâme de son supérieur hiérarchique, pour s'être attiré la réponse si bien méritée du curé qu'il avait mandé si effrontément dans son cabinet.

M. Hervieux est regardé par ses supérieurs comme un homme très-intelligent et très-laborieux, mais qui manque absolument de tact administratif.

Le XIXe Siècle, en citant deux extraits du Pays et de la Marseillaise, a eu l'idée d'agrémenter ces citations d'une grosse malice qui consistait à les confondre et à leur attribuer, pour ainsi dire, la même origine et les mêmes tendances. Le Pays a fait justice de ce

procédé. L'autre matin, la *Marseillaise* s'est livrée, sur la personne de M. Edmond About et Sarcey, les pontifes du *XIX^e Siècle*, à un éreintement de première classe. Jugez-en :

« Nous demandons pardon à nos lecteurs. Nous avons pris jusqu'ici les cuisiers du *XIX^e Siècle*, les About, les Sarcey, pour des hommes à peu près sérieux, intelligents par moments et républicains par intérêt. Nous nous trompions en ce qui concerne les deux premières appréciations. Ce sont des drôles, de vrais drôles, en vérité. Nous le pensions déjà, il est bon de le dire.

» Qui donc parmi les républicains sincères oserait fraterniser dorénavant avec d'aussi plats coquins, mal débarbouillés des franches lippées de la princesse Mathilde, encore tout parfumés du lubin de l'ex-impératrice, valets dociles, tendants simultanément le dos à tous les coups de pied et la main à tous les pourboires, hier à genoux devant Napoléon III, aujourd'hui à plat-ventre devant le tout-puissant Gambetta ?

» Une nausée vous monte du cœur aux lèvres à contempler si peu de talent mis au service de tant de bassesse.

» Ces eunuques de la République, ces régents de collèges aux ongles mal décrottés, ces pédants haineux, ces amis des Prussiens, ces gens qui admirent l'invasion et s'efforcent, pour faire plaisir aux vainqueurs, d'apprendre à dire correctement ya ! ya ! ces protecteurs d'actrices et ces amuseurs de princesses.

» M. Edmond About tournait la manivelle du piano mécanique à Compiègne et M. Francisque Sarcey présentait Rose Deschamps à M. le surintendant des théâtres, qui, des Bouffes, faisait illico passer cette intéressante jeune personne à la Comédie-Française, qu'on ne l'oublie pas ! — ces proxénètes de la pensée, ces enthousiastes de Bismarck, de Ducatel et de Gallifet, viennent aujourd'hui se permettre à notre égard la facétie suivante :

» Reproduisant un article éloquent et indigné de l'un des rédacteurs de la *Marseillaise* qui ne peut répondre à ces drôles en personne, — en France, du moins, — puis-que MM. About et Sarcey lui ont interdit le sol de la patrie en faisant voter l'amnistie restreinte, ces plats valets de plume osent assimiler la *Marseillaise* au *Pays*. Ils feignent de se tromper de citation et disent plaisamment : « On lit dans la *Marseillaise* OU dans le *Pays* : » et plus loin, autre citation : « On lit dans le *Pays* OU dans la *Marseillaise*. »

« Quand à leur insulte à notre collaborateur forcément absent, l'Etoile anonyme de la *Marseillaise*, je ne puis, en son nom, que dire ceci, et je crois qu'il ne me démentira pas, car ce sont ses propres paroles que je répète : M. Sarcey, M. About et leurs amis ont pu défendre à ce collaborateur de la *Marseillaise*, insulté par eux, de rentrer en France, mais si jamais l'ombre des oreilles du sieur Sarcey, l'ami des Prussiens, et l'épaisseur du ventre d'About, l'ami salarié de la princesse Mathilde, en profilaient sur la terre de Suisse, je craindrais une diminution dans la longueur des susdites oreilles et dans l'épaisseur dudit ventre. »

Il n'y a que les républicains pour se dire ainsi leur fait entre eux. Nous attendons la réponse du *XIX^e Siècle*, mais nous avouons qu'il ne nous déplaît pas de voir exécuter M. Edmond About par ses coreligionnaires politiques. Nous ressentons même une certaine joie à voir cet « ami des jours heureux », pour rester polis, jugé comme il le mérite par ceux dans le camp desquels il a passé lorsqu'il n'a eu plus rien à attendre de l'Empire.

Il paraît, d'après certains rapports, que les 400,000 fr. votés par le conseil municipal de Paris pour les amnistiés sont soigneusement réservés par le comité, pour donner un grand banquet, une fois que tous les amnistiés attendus seront de retour à Paris.

Les libéralités que l'on accorde aujourd'hui aux déportés proviennent d'autres ressources recueillies en dehors des 400,000 de la ville de Paris.

Dans une petite ville du Midi où l'on avait annoncé que M. Naquet devait venir faire

une conférence sur le divorce, les dames de la localité se sont entendues, et ont fait déclarer que « si M. Naquet se présentait dans la ville pour y semer la discorde, il lui serait fait une réception qui lui enlèverait l'idée de revenir propager ses théories immondes. »

Nous apprenons la mort d'un grand artiste, de Roger, le célèbre ténor, le créateur du *Prophète*. Il avait 64 ans.

LE RETOUR DES AMNISTIÉS.

Le troisième convoi des amnistiés de la Commune ramenés en France par la *Seudre* est entré hier à 10 heures dans le port de Port-Vendres.

Le débarquement s'est effectué dans l'après-midi, et à 4 heures 20 minutes le chemin de fer emportait vers Paris 108 amnistiés sur 117, qui composaient le convoi ; 8 prenaient des destinations diverses, et un dernier, nommé Delbourne, de Bordeaux, est resté à l'hôpital de Perpignan, vu son état de santé.

Le train de Paris est entré hier soir dans la gare d'Orléans à 6 heures 23 minutes, contrairement à la note officieuse de l'Agence *Havas* qui fixait à minuit l'arrivée du train.

Tout s'est passé comme précédemment, seulement le nombre des curieux s'était considérablement augmenté.

On dirait que ces sortes de manifestations sont calquées sur un mot d'ordre, tant elles se ressemblent. Nous croyons cependant devoir citer l'extrait suivant du récit de la *Lanterne* qui contient un incident curieux.

« Le premier qui a mis le pied sur le sol de Paris est un homme déjà vieux, encore plus usé par les souffrances que par l'âge. Il a été salué avec enthousiasme, porté en triomphe, et conduit dans un établissement voisin, où il a pris quelque nourriture dont il avait grand besoin. Tout le monde a voulu boire avec lui à la Patrie, à la Liberté et à la République.

» Les suivants ont reçu le même accueil chaleureux ; la foule faisait la haie sur leur passage ; les hommes agitaient leurs chapeaux, les femmes leurs mouchoirs ; tous avaient des larmes plein les yeux.

» Ceux qui retrouvaient des parents ou des amis s'en allaient bras dessus bras dessous et joyeux ; ceux qui ne rencontraient aucune personne de connaissance étaient reçus avec une chaleureuse bienveillance par les membres du comité qui leur a distribué des secours.

» Les secours étaient organisés comme aux précédentes arrivées. Dix francs ont été remis à tous ceux qui ont déclaré être sans ressources par les soins de notre ami Henri Salles qui, là comme toujours, s'est multiplié.

» Un repas a été offert à chaque amnistié dans les restaurants du voisinage.

» La foule était immense aux abords et dans la cour de la gare.

» Quatre-vingt membres environ du comité d'aide étaient présents. On remarquait aussi plusieurs conseillers municipaux.

» L'arrivée de Louis Blanc a été saluée d'unanimes applaudissements. Au moment où les premiers amnistiés ont paru, il a été pour ainsi dire porté vers le restaurant Lecercler, 6, boulevard de l'Hôpital. On criait : Vive la République ! Vive l'amnistie pleine et entière ! Vive Louis Blanc !

» Quand Louis Blanc fut entré dans le restaurant, où un excellent potage avait été préparé pour les amnistiés, la foule le réclama à grands cris. Il dut paraître à la fenêtre et prononça quelques paroles.

» Il commença par féliciter la population parisienne de la sympathie qu'elle témoignait à nos pauvres exilés. Il recommanda le calme, tout en les encourageant. Il formula ses regrets à propos de l'amnistie pleine et entière non accordée, et termina par ces paroles :

« Il n'y a pas, comme l'a dit une fois mon illustre ami Victor Hugo, de plus beau spectacle que le proscrit debout à l'horizon et la Patrie lui ouvrant les bras. »

» Inutile de dire quel tonnerre de bravos a salué cette conclusion.

» Puis les quêtes ont commencé. Un officier de paix a eu la prétention ridicule de s'y opposer. On est allé trouver un de ses collègues, qui a déclaré n'y voir aucun inconvénient ; on a prié alors ces messieurs de vou-

loir bien s'entendre. Ils se sont entendus et la quête a pu avoir lieu.

» Six dames ont parcouru la foule : on nous cite M^{mes} Breton, Coignet, M^{me} et M^{lle} Denizot, M^{me} Van der Sleyten. Nous regrettons de ne pas connaître le nom de la sixième.

» La quête a dû être très-fructueuse. On a d'abord tenté d'en évaluer le chiffre, mais c'était impossible. Il faudra plusieurs heures pour connaître le contenu de l'immense sac de monnaie que nous avons vu. On s'est donc contenté d'y apposer le cachet du restaurant où le produit des collectes a été centralisé.

» Ce sac ne sera rompu qu'en présence d'une commission composée de membres du comité d'aide.

» Pour ne rien oublier, il nous faut mentionner la générosité d'un commerçant de Bercy que sa modestie nous empêche de nommer, et qui a voulu mettre à la disposition des arrivants un fût d'excellent vin de Bordeaux.

» En somme, il y a eu foule devant la gare toute la soirée.

M. Louis Blanc et M. Victor Hugo, qui ont joué un rôle si actif dans la scène de l'amnistie et qui se sont faits, en quelque sorte, les introducteurs des amnistiés, viennent d'adresser à la ville de Port-Vendres cette lettre pleine d'orgueil et d'emphase :

« A la ville de Port-Vendres.

» L'amnistie pleine et entière est désormais certaine. Laissez-nous exprimer notre joie. La ville de Port-Vendres, en recevant si admirablement nos compatriotes infortunés, a été la France entière. La tendresse auguste des nations sait effacer les longs exils. Il n'y a plus là de nuance politique ; ceux qui sont rendus sont rendus à tous. Ils sentent l'ouverture des bras de la Patrie.

» Nous remercions, attendris.

» VICTOR HUGO. LOUIS BLANC. »

Etranger.

ANGLETERRE. — On télégraphie de Londres, 12 septembre :

« La situation de l'émir Yakoob-Khan est enfin connue. Il n'est pas prisonnier de ses sujets révoltés, mais il est le prisonnier d'une certaine caste religieuse fanatique, qui, depuis la mort de Shere-Ali, exerce une influence prépondérante. Il est confisqué pour qu'il ne puisse gêner ces ulémas dans leur lutte contre tout ce qui est chrétien, Russie comme Angleterre. Par conséquent, il aura beau faire toutes les amendes honorables du monde, empaler et livrer aux tortures les assassins du major Cavagnari, la situation n'en sera pas changée ; il n'y a plus en réalité d'émir, il n'y a qu'un groupe de fanatiques qui assassinent tout souverain pactisant avec les chrétiens ; qu'on appelle ce souverain Yakoob ou Abderrahman, cela leur importe peu. Ils ont de profondes attaches en Perse et peu de relations avec les Indes, ce qui explique à la fois l'attitude sourdement hostile du shah et la sympathie presque unanime des grands feudataires indiens.

» Ne croyez pas à la guerre entre la Russie et la Grande-Bretagne. Tout ce que les Anglais peuvent en ce moment, est de pénétrer jusqu'à Caboul.

» Ils n'ont pas assez d'hommes pour s'avancer jusqu'à Hérat, encore moins pour s'établir à Merv, surtout à un moment où ce pays musulman est en feu et où des musulmans sont employés sous les drapeaux britanniques à poursuivre implacablement leurs coreligionnaires.

— Yakoob-Khan veut abdiquer en faveur de celui que les chefs et les sirdavs du Nord indiqueront.

Un personnage important du parti bonapartiste, qui arrive de Chislehurst, a annoncé que l'Impératrice, cédant aux pressantes et instantes sollicitations de la reine d'Angleterre, s'était décidée à aller passer une quinzaine de jours seulement en Ecosse auprès de la reine Victoria.

L'Impératrice est toujours dans un état d'épuisement physique qui inquiète beaucoup les amis qui lui sont restés fidèles.

Dernièrement elle a manifesté, à une dame de son entourage, l'intention formelle qu'elle avait de reposer, dans la petite chapelle de Chislehurst, à côté de l'empereur et de son fils.

C'était sa dernière volonté dont elle voulait assurer l'exécution en la faisant connaître dès maintenant.

Chronique militaire.

La création des adjudants de compagnie a démontré l'urgence de différencier par des marques apparentes les grades des sous-officiers.

Afin d'éviter dans l'avenir toute confusion, des essais vont avoir lieu dans des corps d'infanterie ; s'ils sont approuvés, ils seront étendus à toutes les armes.

Voici en quoi ils consisteront :

On donnera aux adjudants le schako et le képi actuels ; une tunique en drap fin et un manteau d'officier, dont les manches seront ornées de trois galons de sous-officier placés en pointe ; enfin des épaulettes à tour-nantes guipées en fil d'or ou d'argent avec franges en laine, du modèle des tambour-majors.

Ces effets seront confectionnés dans les ateliers des corps.

A l'avenir, dans les relations de service, les inférieurs ne donneront plus aux adjudants que l'appellation de leur grade. Jus-qu'ici on les nommait lieutenant.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Conformément aux dernières circulaires ministérielles, le piquet d'honneur et la fanfare de l'Ecole de cavalerie ont été supprimés hier à la messe de midi.

Cette messe dite messe militaire avait toujours été célébrée à Saint-Nicolas avec tous les honneurs militaires. La République de 1848 n'avait cru devoir la supprimer ; celle de 1879, qui se dit plus forte, veut tout bouleverser.

Le Tourel. — Depuis jeudi soir, la femme Fresneau, née Anne Gautier, demeurant au Tourel, âgée de 40 ans, a disparu du domicile conjugal.

On craint que cette femme, atteinte d'une maladie grave qui la privait par instant de ses facultés, ne se soit jetée dans la Loire, des sabots et un foulard lui appartenant ayant été trouvés sur le rivage.

Des recherches faites aussitôt sont restées sans résultat.

Longué. — Le 9 septembre, le feu a pris dans deux barges de fourrages, appartenant à M. Piednoir, Pierre, propriétaire à Longué, au hameau de Raveau.

Les secours étant arrivés promptement de la ville, deux pompes à incendie ont été immédiatement mises à l'œuvre, et ont puissamment contribué à arrêter les progrès du feu qui aurait gagné la maison d'habitation et aurait pu occasionner un sinistre beaucoup plus considérable, le vent étant très-fort à ce moment.

Cet incendie est dû à l'imprudence d'un fumeur qui avait allumé sa cigarette avant de monter sur la charrette de foin qui devait servir à enfanter une de ces barges.

La perte est évaluée à 450 francs. Rien n'était assuré.

POITIERS.

Son Eminence le cardinal Pie, évêque de Poitiers, est parti jeudi, par le train rapide de midi, pour Paris, d'où il partira pour Rome, afin d'y recevoir, le 22 de ce mois, des mains du Saint-Père, le chapeau cardinalice.

M. le sous-préfet de Châteaulin tient évidemment à faire parler de lui... à la façon de M. Dumarest.

L'Océan nous apprend, en effet, que le 31 août dernier ce haut fonctionnaire républicain, flanqué d'un compagnon, a jugé bon d'honorer incognito de sa présence la célèbre procession qui a lieu tous les ans sur les dunes de Sainte-Anne-la-Palme.

Fut-ce défaut de savoir vivre ou parti pris de sa part, toujours est-il que lorsque la croix passa devant lui (il était au premier rang), monsieur le sous-préfet, ainsi que son acolyte, garda son chapeau sur la tête.

Ce que voyant, un des officiants s'avança vers eux en les priant de vouloir bien se dé-

couvrir. Sur leur refus, le prêtre leur fit cette observation topique :

« — Vous êtes chez nous, Messieurs, le sol que vous foulez appartient à la fabrique de Plonévez; soyez persuadés que, si je me présentais jamais chez vous, je commencerais par tirer mon chapeau. »

Il est à noter, dit l'Impartial de Quimper, que l'ecclésiastique ignorait en ce moment à qui il avait affaire. Un homme d'esprit, en pareille occurrence, se fût découvert ou, du moins, retiré, s'estimant heureux de sortir d'une impasse, peu honorable, à aussi bon marché. Mais notre Dumarest en herbe n'y eût pas trouvé son compte. Il lui fallait un scandale qui le mit bien en vue, aussi s'écria-t-il sur le ton d'un Jupiter tonnant :

« Savez-vous que je suis le sous-préfet de Châteauin et que je prends note de cette affaire? »

Allons, que l'on exécute le prêtre, que l'on fasse de ce sous-préfet un préfet de première classe.

Une nouvelle émission de billets faux ayant été signalée, la Banque de France a fait imprimer une note relative aux principaux caractères qui distinguent les billets authentiques. En voici les principaux passages :

« Le poids moyen des billets neufs tout imprimés est :

» Pour les billets de 1,000 fr., de 4 grammes 53.

» Pour les billets de 500 fr., de 4 grammes 75.

» Pour les billets de 100 fr., de 4 grammes 01.

» Le poids des billets augmente dans la circulation par suite de la saleté et de la graisse qu'ils amassent, et cette augmentation proportionnelle à leur surface atteint quelquefois 75 milligrammes pour les billets de 1,000 fr.

» Le papier des billets est blanc, sonore au froissement, et a pour caractère spécial d'être absolument exempt de défauts de fabrication, épaisseurs ou clairs dans la pâte; c'est là un des caractères distinctifs du billet authentique; il peut se salir et perdre sa sonorité, mais son papier reste sans défaut.

» Le filigrane donne toujours trois teintes; la teinte du fond du papier, une teinte plus claire, une teinte plus foncée. Quand le filigrane représente une tête ou un objet naturel, les ombres sont fondues, c'est-à-dire se dégradent en demi-teintes avant de se perdre dans les lumières.

» Un billet authentique ne doit présenter aucun défaut, aucune brisure dans les traits de la vignette, dans les tailles qui forment les ombres de celle-ci, dans les lettres du texte, et surtout dans les lettres de médallions, qui particulièrement doivent être d'une netteté parfaite, que les faussaires n'ont jamais pu complètement atteindre. »

LE CHATEAU D'ANGERS.

A M. le Dr DOUT.

Et vous aussi, docteur, vous êtes en vigile !
Nous sommes donc bien près du terme de la vie,
Pour froncer le sourcil comme auprès d'un mourant ?
Vous ne pouvez rester non plus indifférent.
A nos impressions. Du haut de cette place,
Depuis déjà longtemps un danger nous menace.
Et pour le conjurer, dites-moi, qu'a-t-on fait ?
En quoi donc, jusqu'ici, nous a-t-on satisfait ?
Et malgré tout l'effroi dont la ville est empreinte,
On entasse toujours, toujours dans cette enceinte,
Sont de poudre, grand Dieu ! Trois cent mille kilos
Sont emmagasinés dans ce terrible enclos !
N'est-ce pas un défi que l'on jette à la foudre
Que toutes ces cartouches et ces kilos de poudre ?
N'est-ce pas nous braver que d'en agir ainsi ?
Où donc est notre espoir ? Où donc notre souci
De conservation se ferait-il entendre,
Si l'on n'écoute pas nos voix pour nous défendre ?...
Peut-être avons-nous tort de craindre pour nos jours.
Les ordres sont précis pour qu'on veille toujours
Très-rigoureusement autour de ces murailles.
Et si la ville a peur de ces noirs entrailles
Où l'enfer concentré n'attend, pour prendre essor,
Qu'une imprudence, ou bien qu'un caprice du sort,
Qu'elle s'enferme donc dans une carapace
Et de fer et d'acier, afin que la menace
De ce foyer de mort, de ce monstre infernal,
Qui fait de son repaire, enfin, un arsenal,
Demeure vaine, avec son affreuse mitraille
Qui fauche les humains comme on fauche la paille.
Qu'on me traite de fou, dans mon raisonnement,
Je m'en tourmente peu. Je réponds seulement
Que, si je suis un fou, cette pauvre folie
A, pour me protéger, puisé sa réverie
Dans l'instinct qu'a chacun d'échapper au danger.
Que voulez-vous, docteur, on ne peut se changer.

Si je perds la raison d'indiquer cet asile,
Lorsque nos délégués qui gouvernent la ville,
Malgré leurs vœux formels, sans cesse répétés,
N'ont jamais obtenu que rotus constatés
De transporter plus loin tous ces dépôts de poudre.
Quand cette question si facile à résoudre,
Se posait à l'Etat comme un besoin pressant,
Comment taxerez-vous ceux qui, méconnaissant
Nos cris de désespoir et méprisant nos craintes,
Ont sans cesse aggravé les motifs de nos plaintes ?
N'y a-t-il pas chez eux plus que de la folie ?
Et comment, malgré soi, voulez-vous qu'on oublie
Qu'il suffit d'un éclair pour faire le pendan
De ce pont suspendu, qui, sous le poids cédant,
Engloutit trois cents hommes. Horrible catastrophe
Pour la ville d'Angers. Tout notre sang s'échauffe
A ce seul souvenir. Il faut donc promptement
Supprimer ces dépôts. A ce prix seulement
Nous aurons recouvré le repos dans la ville.
Quant à moi, leur voisin, je serai plus tranquille.

J. PALU, quai Ligny.

Angers, 8 septembre 1879.

(Journal de Maine-et-Loire.)

Publications de mariage.

Honoré-François Neveu, professeur, de Saumur, et Olive-Gabrielle Baumard, sans profession, du May (Maine-et-Loire).

Georges Chatet, employé de commerce, et Elisa Bruneau, typographe, tous deux de Saumur.

Jean-Baptiste-Stéphane Maine, cocher, et Marie-Augustine-Valentine Thiéry, cuisinière, tous deux de Saumur.

Alfred Gauron, propriétaire, de Saumur, et Rosalie-Françoise Cadiou, sans profession, de Varades (Loire-Inférieure).

Variétés.

AZOR.

A propos de l'ouverture de la chasse, l'historiette suivante, aussi véridique qu'originale, semble être d'actualité.

Il y a quelque temps, passant à Valence, je fis rencontre d'une de mes anciennes connaissances de Tarascon, habitant *extra muros*. Il était accompagné d'un très-beau chien couchant, demi-épagneul. Ils semblaient fiers l'un de l'autre; et, maître et chien sollicitaient assurément un compliment.

« — Magnifique chien, dis-je à mon ami, en caressant la tête de l'animal, qui se laissait faire comme par grâce.

« — Très-beau, en effet, et très-bon, cadédis !... J'ai bien failli le perdre l'an dernier, pour être trop solide d'arrêt.

« — Vraiment !... contez-moi cela. »
Sans se faire prier, voilà que mon ami me raconte, avec toute l'assurance et la morgue d'un méridional :

« — L'an dernier, quelque temps avant l'ouverture de la chasse, j'étais allé à une centaine de mètres de ma maison, voir mes moissonneurs. Mon chien tomba en arrêt dans un champ d'avoine encore debout. J'approchai : c'était une caille. Ils étaient si près l'un de l'autre que le nez d'Azor touchait presque le bec de la caille. Je me retirai discrètement; et, lorsque je quittai mes moissonneurs, l'arrêt continuait. Le soir, je revins au champ, Azor tenait toujours; curieux de voir jusqu'où irait la patience de mon fidèle animal, je rentrai à la chute du jour sans l'appeler; mais j'eus soin, de mettre sa soupe à sa disposition, pour lorsqu'il serait enfin rentré. C'était un lundi, je m'en souviens parfaitement. Le lendemain matin, à mon lever, un de mes amis des environs de Beaucaire, m'attendait avec sa voiture pour m'emmener fêter l'arrivée de son fils, revenant des Indes. Je dus partir immédiatement.

« La journée se passa en fêtes; et, le soir, sur les instances de mon ami, je couchai. Le lendemain on fit une promenade, et je dus encore rester; ce ne fut donc que le mercredi soir, assez avant dans la nuit, que je rentrai chez moi. Le lendemain matin, jeudi, je fus tout étonné de ne pas voir, à mon lever, Azor venir me faire ses caresses habituelles qui devaient être d'autant plus vives que nous ne nous étions pas vus depuis trois jours. Je m'informai où il pouvait être.

« — Mais, me dit ma femme, nous ne l'avons pas vu pendant ton absence; ne l'avais-tu donc pas avec toi ? »

« Je fus atterré, cadédis, car j'aime énormément Azor; et je craignais fort un malheur ou un vol, lorsqu'il me vint à l'idée que je l'avais laissé en arrêt le lundi soir; mais je ne pouvais vraiment

me figurer qu'il y fût toujours resté. Toutefois, je m'en fus vivement à mon champ. Je ne vis d'abord rien dans l'avoine, qui n'était toujours point coupée. Je m'approchai de l'endroit où j'avais vu, pour la dernière fois, mon bon et fidèle Azor. Mais, cadédis, jugez de mon étonnement !

« La petite caille était crevée sans avoir bougé de place; elle avait péri autant de frayeur que d'inanition. Et mon pauvre chien ! étendu sur le côté, il ne donnait plus signe de vie; mais il avait toujours le cou tendu vers le gibier. A mon approche, son instinct, encore plus que le bruit de mes pas, lui fit entr'ouvrir l'œil gauche; et son regard mourant sembla me dire : « — Pourquoi m'as-tu si longtemps laissé en faction ? » Il allait mourir en brave, et ne voulait pas quitter son poste qu'il ne fût relevé.

« Je le saisis amoureusement dans mes bras et l'emportai à la maison. Le pauvre animal était si faible qu'il pouvait plus absolument se tenir. Il était resté là trois jours et deux nuits.

« Je le frottai d'abord par tout le corps avec de l'eau-de-vie tiède, puis je lui fis avaler un bon bouillon au tapioca (c'était mon déjeuner); je le soignai ainsi cinq jours, après quoi, il n'y parut plus.

« Mais j'avais eu diablement peur, cadédis !... La caille, je l'ai fait empailler, et lorsque que vous passerez par Tarascon, entrez, vous me ferez plaisir, nous prendrons un verre de croze à la santé d'Azor, et je vous ferai voir la caille, Troune de l'air !... »

Le bel épagneul avait religieusement écouté le récit de son maître sans bouger de place; et, les yeux fixés sur le narrateur, il semblait vraiment comprendre que l'on parlait élogieusement de lui. Puis mon ami fixant à son tour Azor : « — Monsieur a chaud » dit-il et, d'un bon geste et gracieux, Azor saisit adroitement mon chapeau par le bord fit cinq ou six pirouettes des plus souples et des plus agréables; et, bondissant, au-dessus de moi, il me remit délicatement mon chapeau sur la tête.

Faits divers.

UN NOUVEAU BILLOIR.

Nous en avons fini depuis quelque temps avec les dépeceurs de cadavres, et la chronique de la cour d'assises n'avait plus à s'occuper de ces épouvantables crimes qui causaient un si grand émoi dans l'esprit public. Billoir fut le premier qui imagina de découper le cadavre de sa victime pour en faire disparaître les traces. Il ne tarda pas à être imité par Vitalis, à Marseille; puis par Lebiez et Barré. Ces derniers avaient semblé clore la série de ces profanations de cadavres; mais il n'en était rien, et un nouveau crime semblable aux précédents vint de jeter de nouveau l'effroi dans le quartier de la Chapelle.

La Gazette des Tribunaux publie les détails suivants sur ce nouvel assassinat :

« Un crime horrible a été commis par un gardien de la paix, dans les circonstances suivantes :

« Hier, vers dix heures du soir, en traversant la rue du Gué pour rentrer à son domicile, rue de la Chapelle, la femme Lévy trouvait à terre un bras coupé, dont la peau avait été entièrement arrachée.

« Saisie d'horreur, elle rentra chez un marchand de vins de la rue de la Chapelle, et lui raconta ce qu'elle venait de voir. Celui-ci sortit aussitôt, explora les alentours et découvrit d'autres débris humains.

« La femme Lévy ayant remarqué un individu en blouse bleue qui cherchait à dissimuler un paquet assez volumineux sortit de chez le marchand de vins et s'avança vers cet homme, qui prit la fuite vers les fortifications, puis, après avoir parcouru 200 mètres, revint sur ses pas, et s'engagea dans la gare aux marchandises de la Chapelle.

« Le commissaire de police du quartier fut aussitôt prévenu de l'horrible découverte qui avait été faite. Il se rendit à l'endroit indiqué et fit continuer les recherches; quelques minutes étaient à peine écoulées qu'on venait le prévenir que des traces de débris d'hommes se voyaient à la bouche d'un égout, situé rue du Pré-Maudit.

« M. Macé, chef de la police de sûreté, arriva ce matin, à la première heure, avec plusieurs agents et faisait faire une perquisition dans les égouts de la Chapelle.

« Ces recherches, qui durèrent deux heures, amenèrent la découverte des membres

du cadavre d'un homme; seule, la tête n'avait pu être retrouvée.

« M. Macé commença sur le champ une enquête et fit venir au bureau du commissaire de police, pour y être interrogée, la femme Lévy.

« Au moment où cette femme arrivait, plusieurs gardiens de la paix se trouvaient sur le pas de la porte du poste et s'entretenaient de cet horrible crime. Pour pénétrer dans le bureau du magistrat, la femme Lévy dut passer au milieu des agents; ayant heurté l'un d'eux, elle se retourna pour s'excuser, mais, en voyant cet homme, elle recula épouvantée. « Qu'avez-vous ? » lui demanda le chef de la sûreté.

« Et la femme Lévy, désignant du doigt l'agent qu'elle venait de heurter, dit : « C'est l'assassin. »

« On crut d'abord cette femme atteinte d'un accès de folie; tous les yeux cependant se portèrent sur l'agent désigné qui se prit à trembler, à pâlir et qui tout à coup chercha à prendre la fuite.

« Les autres gardiens de la paix lui barrèrent le passage. Il se jeta aussitôt à genoux et avoua que c'était en effet lui l'assassin.

« Il raconta alors qu'un courtier en bijouterie, porteur de plusieurs boîtes contenant des bijoux, s'était présenté chez lui, qu'il lui avait offert un verre de vin et que tous deux avaient trinqué ensemble. En reportant le litre dans la cuisine, il avait pris un morceau, et, profitant du moment où le courtier achevait de boire, il lui avait asséné sur la tête un violent coup de marteau qui avait déterminé la mort.

« Sans perdre un instant il avait découpé le cadavre en se servant d'une hache, d'un tranchet et d'un couteau à découper; puis, ayant fait un premier paquet des débris, il était allé les jeter dans différents égouts du quartier.

« La tête du cadavre, a-t-il ajouté, était encore dans son logement; son intention était de la faire bouillir pour la rendre méconnaissable.

« L'assassin, qui se nomme Prevot, est un ancien garçon boucher, qui quitta son état pour se faire soldat.

« Au bout de quelque temps, il fut désigné pour passer dans l'escadron des cent-gardes, où il resta jusqu'au licenciement de ce corps.

« La conduite de cet agent, qui comptait quatorze années de services militaires et dix années de services comme gardien de la paix, n'avait jamais donné lieu à aucune plainte.

« Il lui restait six mois de service à faire pour avoir sa retraite.

« Les bijoux volés au courtier en bijouterie représentent une valeur de 250 francs environ. »

Théâtre de Saumur.

LUNDI 15 septembre 1879.

Première représentation donnée par la Troupe italienne QUIRITI, composée de 50 enfants des deux sexes, de 7 à 15 ans, sous la direction de M. Angelo Benaglia.

La FILLE de M^{me} ANGOT

Opérette en 3 actes.

L'Amoureux supplanté

Grand ballet en 3 actes et 4 tableaux.

Bureaux à 7 h. 3/4, rideau à 8 h. 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Salernes, 15 février 1879.

Monsieur MICHEL, pharmacien à Aix.

Je profite de l'occasion d'un messenger de Salernes pour vous prier de vouloir bien être assez bon de m'envoyer encore quatre flacons de votre Elixir antirhumatismal. Comme depuis dix-huit ans je ne me suis pas senti mieux qu'à présent, et ne voulant pas en être dépourvue à présent au renouvellement du sang, je vous prierais de m'envoyer ces quatre flacons par le retour du messenger, et plus tard je vous adresserai une lettre de remerciement du bien que votre Elixir antirhumatismal m'a fait, des souffrances que j'endurais depuis dix-huit ans, et qu'aujourd'hui, grâce à votre Elixir, je me trouve, Dieu merci, assez bien pour pouvoir faire mes petites affaires.

Pas autre chose à vous dire pour le moment que de bien vouloir recevoir mes prières et le remerciement du bien que vous m'avez fait.

Votre humble et dévouée,

Dame BERNARD, acconcheuse,

à Salernes (Var).

(Voir aux annonces.)

Plus d'ASTHME
SUFFOCATION
et TOUX
Indication gratis franco.
Ecrire à M. le C^{te} CLERY
à Marseille.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais,
par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Compere, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PÉREZ, instituteur à Chey-soux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAND; BÉSSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

| DÉPARTS DE SAUMUR | | ARRIVÉES A POITIERS | | ARRIVÉES A ANGERS | |
|-------------------|--|---------------------|--|-------------------|--|
| 6 h. 25 matin. | | 10 h. 30 matin. | | | |
| 8 10 — | | | | 10 h. 54 matin. | |
| 1 25 soir. | | 4 50 soir. | | | |
| 4 55 — | | | | 9 15 soir. | |
| 7 40 — | | 11 35 — | | | |

| DÉPARTS DE POITIERS | | ARRIVÉES A MONTREUIL | | ARRIVÉES A SAUMUR | |
|---------------------|--|----------------------|--|-------------------|--|
| 5 h. 45 matin. | | 8 h. 52 matin. | | 9 h. 48 matin. | |
| 10 45 — | | 5 14 soir. | | 6 25 soir. | |
| 12 15 soir. | | 3 35 — | | 4 15 — | |
| 6 45 — | | 10 22 — | | 11 30 — | |

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 48.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 13 SEPTEMBRE 1879.

| Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | |
|----------------------------------|--------|---------|----|--|--------|---------|------|-------------------------|--------|---------|------|
| Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | |
| 3 % | 84 20 | | | Crédit Foncier colonial | 435 | | | Canal de Suez | 795 | | |
| 3 % amortissable | 86 20 | 05 | | Crédit Foncier, act. 500 f. | 900 | 5 | | Crédit Mobilier esp. | 1185 | | |
| 4 1/2 % | 115 45 | 20 | | Obligations foncières 1877 | 391 | 3 | | Société autrichienne | 583 75 | 0 | 1 25 |
| 5 % | 118 80 | 30 | | Sec. gén. de Crédit industriel et commercial | 715 | | | OBLIGATIONS. | | | |
| Obligations du Trésor | 514 | | | Crédit Mobilier | 767 | 50 | 7 50 | Orléans | 390 | | |
| Dép. de la Seine, emprunt 1857 | 388 | | | Crédit Foncier d'Autriche | 690 | | | Paris-Lyon-Méditerranée | 384 75 | | |
| Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 513 | | | Est | 745 | 5 | | Est | 386 33 | | |
| — 1865, 4 % | 531 25 | | 75 | Paris-Lyon-Méditerranée | 1170 | | | Nord | 390 | | |
| — 1869, 3 % | 414 | | | Nord | 870 | 2 50 | | Ouest | 386 | | |
| — 1871, 3 % | 406 10 | | 50 | Midi | 1490 | 2 50 | | Midi | 384 50 | | |
| — 1875, 4 % | 531 | | | Orléans | 1195 | | | Paris (Grande Ceinture) | 395 | | |
| — 1876, 4 % | 530 | | | Ouest | 788 75 | | 1 25 | Paris-Bourbonnais | 386 50 | | |
| Banque de France | 3300 | | 10 | Compagnie parisienne du Gaz | 1330 | | 3 50 | Canal de Suez | 578 | | |
| Comptoir d'escompte | 875 | | | C. gén. Transatlantique | 640 | | | | | | |
| Crédit agricole | | | | | | | | | | | |

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

| | |
|---|--|
| 3 heures 8 minutes du matin, express-poste. | |
| 6 — 45 — — (s'arrête à Angers) | |
| 8 — 56 — — omnibus-mixte. | |
| 1 — 25 — — soir, — | |
| 3 — 32 — — express. | |
| 7 — 15 — — omnibus. | |
| 10 — 37 — — (s'arrête à Angers). | |

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

| | |
|---|--|
| 3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte. | |
| 8 — 31 — — omnibus. | |
| 9 — 40 — — express. | |
| 12 — 40 — — soir, omnibus-mixte. | |
| 4 — 44 — — omnibus-mixte. | |
| 10 — 28 — — express-poste. | |

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive Saumur à 6 h. 56.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE MORILLON, AMAND.

Par son jugement, en date du 12 septembre 1879, le tribunal de commerce de Saumur a maintenu M. Doussain, expert-comptable à Saumur, dans ses fonctions de syndic à l'union des créanciers de la faillite du sieur Morillon, Amand, ancien forgeron et épicer à Nueil-sous-Passavant.

Le greffier,
L. BONNEAU.

Etude de M^e DUFOUR, huissier à Saumur.

MAISON

Rue Cendrière, n° 45.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine. S'adresser audit M^e DUFOUR.

A LOUER

TRÈS-BELLE MAISON

D'HABITATION

Sise à Grange-Couronne, commune de Saint-Lambert-des-Levés.

S'adresser, pour traiter, soit au locataire, ou à M. LORRAIN-HUBLOT, rue d'Orléans, à Saumur. (150)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE TRÈS-BELLE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 4.

Précédemment occupée par M^e Le Ray, avoué.

S'adresser, pour la visiter, soit à M^e LE RAY, rue du Marché-Noir, 12, soit à M. REDOUTIER, propriétaire, rue de Bordeaux. (117)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

APPARTEMENT COMPLET

Au premier étage,

AVEC CAVE ET GRENIER

Rue d'Orléans, 73.

S'adresser dans ladite maison.

A LOUER

GRANDE ET BELLE CAVE

Hors d'habitation.

Rue de l'Hotel-Dieu, n° 4.

S'adresser à M. R. PLESSIS, même maison.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

PORTION DE MAISON

S'adresser à Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre.

A VENDRE

D'OCCASION,

Un beau DOG-CART de chasse, un CHARIOT et un BREACK.

VASSEUR, à Saumur.

25 Voitures au choix.

A VENDRE

UNE BONNE CHIENNE D'ARRÊT, bien dressée, robe blanche et marron.

S'adresser au bureau du journal.

COMMISSIONNAIRES PUBLICS

R. BELON

DIRECTEUR

Ancien directeur des commissionnaires de confiance d'Angers,

Rue d'Orléans, 45.

BUREAU : Kiosque de la place de la Bilange.

M. BELON a l'honneur d'informer les habitants de Saumur qu'il vient d'installer un établissement de commissionnaires, avec un grand matériel et un personnel nombreux.

M. Belon répond de tous les dommages ou retards causés par lui ou ses employés, excepté pour les courses ou commissions données sur la rue; aussi, il recommande bien au public de s'adresser directement au bureau du kiosque ou rue d'Orléans, 45.

MM. CHANLOUINEAU et MAURICE demandent un apprenti.

UNE COMPAGNIE D'ASSURANCES demande un agent général pour l'arrondissement de Saumur. S'adresser au bureau du journal.

NOUVEAUTÉS

M. GABORIT demande un apprenti.

PAS DE BONNE SALADE SANS HUILE D'OLIVE
de B. LAPALU, à NICE (Alpes-Marit.)
1, rue du Lazaret (sur le Port).
La Maison accepte des représentants.

MAISON ABEL PILON

Paris — Rue de Fleurus, 33 — Paris

A. LE VASSEUR, Gendre et Successeur
LIBRAIRE-ÉDITEUR

CINQ FRANCS PAR MOIS

EXTRAIT DU CATALOGUE

EXTRAIT DU CATALOGUE

| | |
|--|-----|
| Dictionnaire de P. Larousse avec SUPPLÉMENT qui vient de paraître. 16 volumes brochés. | 600 |
| Dictionnaire de Littré et Supplément. Édition Hachette. 5 volumes brochés. | 412 |
| Dictionnaire d'Histoire naturelle, par D'OMBRY. Nouvelle édition. 28 volumes de texte et 3 volumes contenant 340 planches soigneusement coloriées à la main. | 480 |
| Dictionnaire de Chimie pure et appliquée de Wurtz. 5 volumes. Ouvrage terminé. | 90 |
| Histoire de France et de la Révolution, par MICHELET. Nouvelle édition accompagnée de 200 gravures hors texte. 28 volumes. | 496 |
| Grand Atlas départemental de la France, de l'Algérie et des colonies. 406 cartes in-f° coloriées, gravées sur cuivre, accompagnées d'un texte contenant la matière de 10 vol. in-8°. 2 volumes richement reliés. | 425 |
| Grand Atlas universel de Dufour. 40 cartes double in-folio reliées en un volume. | 90 |
| Le Règne végétal. 9 volumes texte et 8 volumes atlas, contenant 3,000 dessins finement coloriés. Prix, monté sur onglet. | 800 |

Envoi franco des Catalogues de Librairie et de Musique

MM. LEHOU et MASSE préviennent le public que la chasse est réservée sur la Terre de la Bibardière, sise commune d'Allonnes, qu'il est défendu à qui que ce soit d'y chasser sans permission. (476)

ENCRE NOUVELLE
MATHIEU-PLESSY



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

ENCRE NOUVELLE Double Violet
A COPIER
Adoptée par toutes les grandes Administrations.
DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

LE JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ
Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :
Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.
Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 11, à Paris.
La collection se compose actuellement de 41 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.
Le volume broché pour Paris 3 fr. d' pour les départements 4 fr.

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL

DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).

Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.

Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville; à Saumur, chez M. NORMANDINE. (394)

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhésive et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, inventeur, 9, rue de la Paix.
SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

En vente, à Saumur, chez tous les Libraires.

L'ILIADÉ ET L'ODYSSÉE
D'HOMÈRE

MISES A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE
Par F. DABURON, ancien magistrat.

L'Iliade est suivie du récit de la chute de Troie, par Virgile (2^e livre de l'Énéide).

Un volume, l'Iliade : 3 fr. — Un volume, l'Odyssée : 2 fr. 50 c.
Les deux volumes ensemble : 5 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.